

Pierre Bayle : un apatride de la pensée

“Pierre Bayle : stateless in thought”

Taha BOUAZIZI

Doctorant, Université de la Manouba, Tunisie

Abstract

Since the first epics of Antiquity, risk-taking is a theme that has marked literature and the artistic imagination. Nevertheless, risk-taking has also marked the fate of certain thinkers, like Pierre Bayle. Pierre Bayle was born into a Protestant family at a time when this community was undergoing the harshest forms of persecution. Bayle had several spiritual experiences between Catholicism, Protestantism, and the abjuration of doctrinal membership in favor of a free and individual thinking. During his youthful years, this thinker undertook a heavy task, which is that of criticizing religion while rethinking the political and social realities from a philosophical approach, at a time when philosophy did not constitute any authority in the face of theology. The 17th century was laden with political and religious tensions, Bayle defended the rights of religious minorities, fought dominant superstitious ideas, and even claimed the right to atheism. The philosopher invented numerous controversial concepts such as the law of the wandering conscience and the concept of the atheist-virtuous. Thus, Bayle's thoughts were considered heretical during his lifetime but were recognized a century later. This thinker is therefore a harbinger of the Enlightenment. In fact, his ideas caused him expatriation, family dramas, and an existential experience woven through disappointments and threats.

Contemporain de Louis XIV et l'une des figures de proue du Grand Siècle, Bayle a mené un parcours intellectuel exceptionnel qui a eu des impacts sur sa vie personnelle. Né dans une famille protestante, il s'est converti au catholicisme à l'âge de dix-sept ans. Cette conversion a poussé sa famille à le renier. Après quelques mois, le jeune homme, qui était un grand lecteur a, de nouveau, adopté le protestantisme. Par conséquent, il a subi un affreux lynchage de la part de ses anciens coreligionnaires catholiques du milieu universitaire. Lorsque Bayle a muri, Louis XIV a déjà commencé à établir son pouvoir absolu en révoquant l'Édit de Nantes qui assurait la paix entre les catholiques et les protestants. Le royaume français ne reconnaît désormais qu'une seule religion : le catholicisme. Ainsi, tous les protestants sont obligés de renoncer à leurs convictions religieuses. Ceux qui ne se sont pas convertis au

catholicisme sont persécutés. Bayle a vigoureusement refusé le comportement politique de Louis XIV et a défendu la liberté de culte. Avant-gardiste, il était le premier à réclamer la liberté de conscience qui est de nos jours au centre des débats politiques et sociologiques. Il a aussi combattu les idées superstitieuses. Les autorités ont jugé que ses écrits constituaient une vraie menace. Bayle a échappé à la mort en se réfugiant à Rotterdam. Là-bas, sa pensée prend plus d'ampleur, et, indigné par les crimes atroces commis par les protestants en Angleterre, il s'en prend aux sectes et attaque les doctrines. Celui qui s'est défini en tant que « philosophe chrétien » évoque un paradoxe qui a choqué ses coreligionnaires protestants : celui de l'athée-vertueux. Il a même avancé qu'une société composée d'athées pouvait être vertueuse et que le contraire n'était pas nécessairement évident. Les protestants et à leur tête son ancien ami Jurieu - qui est l'un des plus grands théologiens du protestantisme - l'accuseront d'athéisme. Bayle est devenu l'ennemi de tous. Sa libre pensée a fait de lui l'un des chantres des idées des Lumières. D'ailleurs, Voltaire se définit comme un disciple de Bayle. Quant à Diderot, il présente ce dernier comme la plus haute figure du pyrrhonisme¹. En considérant le parcours de ce philosophe audacieux, dans quelle mesure les risques qu'a vécus Bayle ont participé à l'édification de ses idées révolutionnaires ? Quelle est la place de la polémique, de l'audace et de la prise de risque dans les écrits polémiques de Bayle ? Et est-il vrai que les risques et les difficultés que vit un penseur peuvent susciter une admiration qui dépasse celle que suscitent ses écrits ?

1. Le parcours intellectuel d'un penseur persécuté

Ceux qui ont considéré la correspondance de Bayle ont été frappés par le drame personnel qu'il a vécu, surtout suite à la mort de son frère Jacob.

« Incarcéré à Pamiers, puis à Bordeaux, dans un cachot infect de château-trompette, Jacob Bayle ne céda ni aux menaces ni aux promesses : il refusa d'abjurer le protestantisme, et mourut noblement, après une agonie de cinq mois. »²

Beaucoup de témoignages historiques se sont nourris du drame familial et personnel de Bayle pour suivre les différentes étapes de la Révocation de l'Edit de Nantes ainsi que pour rendre compte de l'impact de cette décision sur l'élite protestante. D'ailleurs, pour comprendre les premiers aspects de la persécution religieuse menée au temps de Louis XIV, certains historiens se réfèrent au moment de la fermeture de l'Académie de Sedan, dont Bayle fait partie

¹ Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, art. « Pyrrhonienne ou sceptique », *L'Encyclopédie ou Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers*, Paris, éd. Chez André Le Breton, Laurent Durand, Antoine-Claude Briasson, Michel-Antoine David, 1751, Vol. 13, p. 612.

² Albert Cazes, *Pierre Bayle : sa vie, ses idées, son influence, son œuvre*, Paris, éd. Dujarric, 1905, p14.

en tant que figure éminente de son corps enseignant. De plus, les traces des quelques souvenirs sur les derniers moments de Bayle en France trouvés dans ses lettres en disent long sur sa condition misérable et sur les difficultés financières qu'il a dû supporter avant son exil. Les historiens assurent qu'il a beaucoup réfléchi avant d'accepter l'invitation de la famille Paetz à donner des cours à côté de son ami Jurieu à « l'école illustre » de Rotterdam contre un droit de séjour et une pension qui le mettraient à l'abri des persécutions. En 1680, c'est à dire un an avant son exil, il écrit :

« Le dessein qu'on a formé contre notre religion fait que bien des gens se retirent aux pays étrangers, où plusieurs trouvent des emplois avantageux. J'ai dessein de faire un tour en Hollande, s'il plaît à Dieu, les vacances prochaines, et de m'y arrêter, si j'y trouve quelque petit établissement qui ne soit pas de grande fatigue, [...] et peu m'importe, de l'humeur dont je suis, qu'il y ait beaucoup à gagner, adsit modo victus et vestitus frugalissimus. »¹

En effet, dans de très mauvaises conditions et sans ressources qui lui assureraient les besoins les plus élémentaires comme l'habit et la nourriture, Bayle a refusé sans hésitation les grands privilèges que lui promet un certain Guiscard contre une conversion au catholicisme. Il lui a pourtant fallu un an avant de partir en Hollande. Malgré les menaces qu'il a reçues et les conditions difficiles qu'il a vécues Bayle a beaucoup hésité avant de quitter sa patrie. Il a même refusé les promesses d'une protection conditionnelle de la part de certains catholiques. Ainsi, il a démontré qu'il est un homme de principes qui est resté attaché à sa cause et à son considérable message philosophique. Il a tout naturellement mérité l'honneur de quitter son pays en qualité de professeur de philosophie qui trouvera une large reconnaissance en Hollande. Là-bas, il écrira la majorité de ses ouvrages. Le destin de Bayle est en quelque sorte recouvert du suaire symbolique de la figure du christ. Il s'agit de deux destins tragiques, de deux luttes similaires dont le fondement est l'idée de la tolérance. Depuis son exil, Bayle se consacre à l'écriture afin de concrétiser ses pensées et ses prises de position. C'est le début d'une épreuve périlleuse pour un apatride de la pensée. Il devient alors plus actif et ses ouvrages se succèdent pour faire de lui une icône parmi les philosophes célèbres de toute l'Europe de la fin du XVII^e siècle. Du premier coup, dès la publication de son premier ouvrage : *Pensée Diverses sur la Comète*², s'annonce une pensée qui abolit toute forme d'intermédiaire qui aurait intérêt à intercéder entre l'homme et son créateur. Il installe une nouvelle autorité, celle de la raison qui doit tout questionner, tout examiner et qui doit surtout combattre la superstition. Le philosophe pense que l'institution religieuse a trahi le message divin et les vrais fondements de la foi chrétienne. La trahison réside dans ces croyances qui autorisent les clergés à inventer des miracles en

¹ *Ibid.* p10.

² Pierre Bayle, *Pensées Diverses*, Rotterdam, éd. Prat-Rétat, 1680.

s'appuyant sur des phénomènes célestes d'ordre astronomique. D'ailleurs, Bayle a fait beaucoup d'efforts pour imprimer ces *Pensées*. Depuis son exil, il envoie le manuscrit en France dans l'espoir de le faire éditer dans son pays d'origine. L'ouvrage tombe entre les mains de Donneau de Visé, le Fondateur de la revue, célèbre à l'époque, *Mercurie galant*. Vigilant, Bayle a eu l'idée de ne pas mentionner son nom sur l'ouvrage puisqu'il est devenu l'ennemi du régime politique français autant par son appartenance à la communauté protestante que par ses avis politiques qui ne plaisaient pas à l'autorité royale. Il s'agit donc bien d'une pratique de l'anonymat puisque Bayle savait très bien que sa famille n'était pas à l'abri des représailles du pouvoir :

« Cela s'est confirmé d'ailleurs lors de la découverte malencontreuse qu'il était l'auteur de la critique générale de Maimbourg, des Nouvelles Lettres et des Pensées Diverses, puisque son frère Jacob fut aussitôt emprisonné et mourut au Château-Trompette de Bordeaux. »¹

Bayle a, en plus, essayé de prendre le style d'un catholique romain et d'imiter le jargon élogieux de De Visé sur les affaires d'Etat : c'est ce qui est annoncé explicitement dans l'avertissement au lecteur de la troisième édition de l'ouvrage. Donneau de Visé a gardé le manuscrit pour quelque temps puis, il a répondu qu'il ne pouvait pas assumer les suites de la publication d'un tel ouvrage. C'était également la position de La Reynie, le lieutenant de Police de Paris, qui a déclaré qu'il ne pouvait approuver l'impression du manuscrit que suite à une approbation des docteurs de la Sorbonne. Bien évidemment la censure de la Sorbonne est rigoureuse et l'ouvrage n'aura aucune chance de la passer. Bayle retire alors son ouvrage et le conserve dans son portefeuille quelques mois avant de le donner à Reiner Leers qui le publie à Rotterdam. Bayle n'a plus le droit de résider en France et ses écrits sont aussi interdits d'y circuler. Persécuté et censuré par le pouvoir, il a voulu être la voix du peuple et a choisi d'écrire pour le peuple afin de lui ouvrir les yeux sur des vérités scientifiques avec un lexique qui lui est accessible. Il est loin d'être un intellectuel qui cherche la reconnaissance et les privilèges de la cour royale. Son style n'est pas pédantesque. Il signale lui-même dans l'avis au lecteur de la première édition que son ouvrage est tout simplement un livre à l'usage de toutes sortes de gens. À cela, il ajoute ce qui suit :

« On a évité toutes les épines dans cette Lettre, et à peine y-a-t-il quelque chose que les dames ne puissent comprendre aisément. Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait quantité de choses pour les savants, et en général une agréable diversité capable d'instruire, ou de toucher, ou de faire naître de nouvelles idées, de quelque profession que l'on soit. »²

¹ Anthony McKenna, « Les masques de Pierre Bayle : pratique de l'anonymat », in ; *Littératures classiques*, n°80, 2013, p. 237.

² Pierre Bayle, « Avis au lecteur » de la 1^{ère} édition des *Pensées Diverses*, Rotterdam, éd. Prat-Rétat, 1680, p9.

Selon lui, ces pensées superstitieuses n'élèvent pas l'homme ; elles l'abaissent au-dessous de sa nature. Cependant, Bayle soutient dans le même ouvrage que l'on peut être athée tout en ayant une morale d'un parfait honnête homme. Immédiatement, Bayle publie la *Critique générale du calvinisme* pour répondre aux thèses que soutient Maimbourg¹. Il pense que la lecture historique de ce dernier comprend de nombreuses erreurs qui souillent la conduite des réformés et en s'appuyant sur un sens pyrrhonien, il affirme que ce sont les passions et les lectures subjectives des événements qui ont mené Maimbourg à mettre en place des diversions d'ordre historique. Il faut bien signaler que, dans cet ouvrage, Bayle parle de la Saint-Barthélemy comme : « l'éternelle honte de la religion romaine ». Cette expression déclenche une grande polémique. À Versailles, le pouvoir passe à une franche mise en garde contre Bayle et condamne le livre au bûcher. Cela d'autant plus que le philosophe persécuté considère l'Histoire comme une science positive des faits qui doit avant tout discerner ce qui s'est réellement passé et ce qui se raconte. Il pense que la plupart des historiens évitent toujours d'établir la séparation entre le fait réel et les fables, ce qui fait qu'ils confondent la science et les mythes. Selon l'auteur du *Dictionnaire historique et critique*, ce sont uniquement les faits authentiques qui doivent être pris en considération, et leur analyse doit obéir à des lectures claires ainsi qu'à des interprétations distinctes. Le reste n'est qu'une poésie chargée d'illusions et de mensonges. Pour lui, quand un historien évoque un événement ou un incident, ses propos doivent être décisifs pour autant qu'il cherche dans les archives et les sources les plus pures et crédibles. Il dit dans ce sens que :

« Les historiens n'ont plus aucun caractère autorisant et ne doivent plus être regardés que comme un simple particulier qui hasarde sa conjecture, de laquelle il faut faire cas selon le degré de connaissance que son auteur s'est acquis dans la physique. Or, sur ce pied-là [...] le témoignage des historiens se réduit à bien peu de chose, parce qu'ordinairement ils sont fort méchants physiciens. »²

C'est ainsi que Bayle devient l'incarnation d'une plume libre. Ses écrits peuvent être perçus comme un acte de résistance contre la tyrannie du pouvoir, contre le fanatisme ou encore une vive critique qui déplore la servilité de certains écrivains français. Il mène un combat sur tous les plans, son unique devise est la défense de la vérité. C'est ce qui explique d'ailleurs son intérêt pour l'Histoire. En effet, au fur et à mesure qu'il progresse dans ses recherches, Bayle touche à des disciplines plus larges que la théologie. Ses écrits sur l'Histoire le poussent à réfléchir sur des questions d'ordre philosophique. Toujours polémiste, fidèle à son scepticisme, il met en doute certains aspects de la philosophie de Descartes dans un ouvrage intitulé *Recueil*

¹ Louis Maimbourg, né le 10 janvier 1680 et mort en 1686 à Paris. Il est historien et homme d'Eglise de confession catholique.

² Pierre Bayle, *Pensées Diverses sur la comète*, op.cit., p35.

*de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de Descartes*¹. C'est là une entreprise colossale que Bayle a prise en charge : il critique tout le monde, réagit aux écrits de ses contemporains, faisant ainsi preuve d'une grande vivacité d'esprit qui, parfois, cherche des convergences tout en condamnant le manque d'audace, le conformisme et le silence face aux mensonges. Ces débats intellectuels ne gardent pas Bayle loin du domaine de la politique. Il plaide pour un pouvoir civil où une monarchie forte et éclairée écarterait les autorités religieuses de la vie politique. « L'influence de Hobbes sur Bayle nous le laisse deviner, l'absolutisme monarchique signifie essentiellement pour lui la suprématie du pouvoir civil et la mise au pas des autorités religieuses. »² L'anticléricisme de Bayle est en quelque sorte avant-gardiste puisqu'il sera l'image de marque et la spécificité des philosophes des Lumières. D'ailleurs, les contemporains du philosophe n'ont pas interprété cette position par rapport aux persécutions qu'a subies la communauté protestante dont Bayle fait partie mais, ils ont nuï à la réputation du philosophe en le considérant comme un mécréant qui cache ses pensées hérétiques par le biais de quelques arguments politiques. Pour Bayle, la foi est une affaire personnelle et la religion n'a pas besoin d'institutions. Comme ses coreligionnaires protestants, il pense que chaque croyant est prêtre de lui-même et que Jésus n'a pas besoin de médiateurs. Le combat de Bayle nous montre donc à quel point la lutte intellectuelle pourrait aider à solliciter l'attention des historiens sur l'ampleur de l'oppression politique et religieuse du pouvoir de Louis XIV car on ne pourrait jamais se rendre compte d'une vérité historique qu'à travers des témoignages palpables d'un érudit qui, de par ses écrits et sa vie, a essayé de dénoncer le fanatisme et de promouvoir la tolérance et la vérité.

2. Le dépassement des communautés : vers une société libre

Le paradoxe de l'athée vertueux

Au XVII^e siècle, dans la quasi majorité des empires et des pays du monde, le pluralisme religieux au sein d'un même Etat n'est pas permis. Chaque État a une religion officielle parce qu'on pensait que l'unité religieuse est le fondement de l'unité du territoire, de l'unité du peuple et de l'unité de l'État. Cela s'explique par la résistance de certaines monarchies aux réformes religieuses mais, aussi par le grand pouvoir économique, social et politique de l'Eglise catholique qui craignait l'instauration d'une culture libérale. Laquelle pourrait éventuellement détruire l'ordre féodal bien établi depuis des siècles. En France, Louis XIV a aboli l'hétérodoxie

¹ Pierre Bayle, *Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de Descartes*, Amsterdam, H. Desbordes, 1684.

² Elisabeth Labrousse, *Pierre Bayle et l'instrument critique*, Paris, éd. Seghers, 1965, p77.

en révoquant l'Édit de Nantes et en mettant en place un régime absolutiste. Dès lors, ceux qui adoptent une religion autre que celle reconnue par le pouvoir risquent leurs vies. C'est dans ce contexte que Pierre Bayle va construire ses idées. Au début, le philosophe protestant choisit d'écrire sur l'actualité et cela émane surtout de sa volonté de combattre les idées superstitieuses en fouillant dans leurs origines et leurs fondements. La comète apparue dans le ciel en 1680 a suscité un grand débat rempli de superstition et de pensées eschatologiques. Bayle lui consacre un essai philosophique pour discerner les limites entre astrologie et astronomie et pour discréditer les lectures erronées des phénomènes astrologiques que les superstitieux interprètent en tant que signes célestes. Cependant, après les polémiques et les réponses engendrées par l'essai, Bayle augmente ses réflexions au fil des années avec chaque réédition de l'ouvrage qui, au début, ne devrait être qu'un simple opuscule. Par conséquent, les champs de réflexions se sont élargis pour culminer à des pensées sur l'athéisme. Ainsi, les points de vue de Bayle sur l'athéisme proviennent essentiellement de ses premières enquêtes sur la superstition et sur l'histoire des croyances. Il développe ces idées sur plusieurs ouvrages dont aucun n'est exclusivement consacré à cette question. Les thèses de Bayle sur l'athéisme sont le produit d'une interrogation sur le lien entre société et religion et à une recherche sur les ressorts de l'esprit humain. À cette époque, selon la conscience collective, les athées incarnent le mal et sont considérés comme des dissidents qui abjurent la religion, qui ne suivent pas la morale commune et qui menacent la paix sociale. Bayle qui est déjà persécuté à cause de sa défense du pluralisme religieux, met en place un principe choquant qui lui attirera les foudres de ses coreligionnaires protestants, celui de l'athée vertueux. Dans le contexte de la fin du Grand Siècle

« la menace principale n'est plus le catholicisme et l'abjuration de protestants effrayés par les persécutions, mais la tentation, chez les huguenots, d'un rationalisme qui ressemble de plus en plus à un déisme pur et simple ; les Pensées diverses paraissent désormais suspectes. De plus, aucune des factions qui déchirent alors le Refuge ne regarde d'un bon œil leur auteur, un laïc hostile à tout sectarisme. »¹

Selon Bayle, est athée toute personne qui n'est pas persuadée par l'existence de Dieu. Cela suppose que le moindre doute devient synonyme d'incroyance puisque la foi en Dieu exige une soumission pleine et une adhésion inconditionnelle à la religion. Cette définition, nous la trouvons dans l'article « Chrysippe » de son *Dictionnaire Historique et Critique*² dans lequel l'auteur précise que : athée, n'est pas seulement celui qui nie l'existence de Dieu.

¹ Pierre Bayle, *Pensées sur l'athéisme*, édition présentée, établie et annotée par Julie Boch, Col. XVII^e siècle dirigée par Jean Dagen, Paris, éd. Desjonquères, 2004, p.8.

² Pierre Bayle, *Dictionnaire Historique et Critique*, « Chrysippe », rem. F (entre les notes 41-42), Genève Salatkine, 1995, p.152.

« Dans la troisième partie de la Réponse aux questions d'un provincial (1706), Bayle présente les différentes espèces d'athéisme, qu'il divise d'abord en deux branches principales : l'athéisme "négatif" (typique des sauvages qui n'ont pas examiné la question de l'existence d'un être infiniment parfait) et l'athéisme "positif" (qui dépend au contraire d'un examen de cette même question). L'athéisme "positif" se divise à son tour entre ceux qui nient explicitement l'existence de Dieu (soit qu'ils la croient moins probable que son inexistence, soit qu'ils croient pouvoir démontrer sa fausseté) et ceux qui demeurent "en suspens", sans prendre parti. Cette sous-espèce se divise à son tour entre les deux factions des athées "sceptiques" ou "acataleptiques". Malgré sa lourdeur baroque, ce schéma permet de comprendre exactement le point de vue de son auteur : si la religion ne peut subsister sans la croyance, il suffit de ne pas croire pour être "athée" dans toute la force du terme. »¹

Ces différentes catégories d'athéisme démontrent bel et bien que Bayle a méthodiquement réfléchi sur la question. Cette réflexion qui émane d'un souci de méthode reflète la consistance de la philosophie de son auteur qui nous projette, en pionnier, vers la modernité du XVIII^e siècle où la place de la religion au sein de l'ordre social sera mise en question. Dans cet ordre d'idées, Bayle affirme que la religion ne mène pas nécessairement à une conduite correcte au sein de la société et que beaucoup profitent des préceptes religieux pour justifier le mal. Dans le même temps, il soutient que l'athéisme ne mène pas forcément au mal. Pour lui, certains athées sont plus vertueux que ceux qui prétendent la piété. Bayle qui assume et défend sa chrétienté suppose que l'athéisme est plus rationnel que le paganisme ou encore plus moral qu'un sentiment religieux hypocrite. En effet, ce n'est pas le sentiment religieux qui compte aux yeux de Bayle, c'est plutôt la valorisation de la raison humaine qui est l'unique instrument capable de déconstruire les dogmes. Pour certains, il est indispensable de croire en une force métaphysique pour que l'individu trouve une entité de dissuasion qui délimite sa liberté et qui l'empêche, de la sorte, de nuire à ses semblables ou de déstabiliser la paix publique. Bayle, lui, semble encore une fois en avance par rapport à son époque en structurant une pensée qui prend en considération la place de l'individu dans la société alors que ses contemporains pensent la réalité selon les prismes de la communauté.

« Jamais Bayle ne dogmatise ; toujours proche de la réalité sensible, c'est à l'homme concret qu'il s'intéresse, à sa présence effective dans l'histoire. S'il y a un vice que, Bayle ne souffre pas, c'est celui qui consiste à "opposer des raisonnements métaphysiques à une vérité de fait", car cela revient à nier l'expérience. »²

De nos jours, nous pouvons dire que Bayle est parmi ceux qui ont mis le socle à ce que nous appelons aujourd'hui : l'athéisme social. Celui qui assume ouvertement que les croyances ne préservent pas les gens des comportements criminels semble prêcher la laïcité dans une époque marquée par le fanatisme religieux. Dans ce sens, il établit une théorie sur la liberté de conscience qui marquera une rupture définitive avec sa communauté protestante.

¹ Mori Gianluca, « Bayle et Hume devant l'athéisme », *Archives de Philosophie*, 2018/4 (Tome 81), p. 749-774. DOI : 10.3917/aphi.814.0749. URL : <https://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2018-4-page-749.htm>

² Pierre Bayle, *Pensées sur l'athéisme*, édition présentée, établie et annotée par Julie Boch, Coll. XVII^e siècle dirigée par Jean Dagen, op.cit., p.11.

La théorie de la conscience errante

Dans son *Commentaire philosophique*¹, Bayle répond à l'interprétation de Saint-Augustin du verset évangélique « contrains-les d'entrer »² dont les Catholiques s'étaient saisis pour persécuter les minorités religieuses et pour instaurer une religion unique. Tout en clarifiant le sens authentique de cette expression, Bayle insiste sur l'idée de la tolérance. Le même sujet le conduit par la suite vers des réflexions plus élaborées sur la lumière naturelle de la raison humaine et sur ce qu'on appelle la conscience. Comme Descartes, il considère la raison comme une instance individuelle et innée qui permet à chaque homme de discerner le bien du mal, le vrai du faux³. Cependant, Bayle marque une distance par rapport au rationalisme cartésien en affirmant que la raison humaine ne fait que prononcer des jugements en suivant le commandement de Dieu dans le tribunal de la conscience. Dans cette optique, « les droits de la conscience [...] sont directement ceux de Dieu même »⁴ et que cette conscience humaine est toujours fidèle à « l'ordre nécessaire et immuable [qui] veut qu'on éloigne [...] toutes les circonstances qui mettent l'homme [...] dans un péril presque inévitable de trahir sa conscience et son Dieu »⁵. L'établissement d'un lien si direct et proportionnel entre la conscience humaine et le commandement divin sert à instaurer le principe de l'inviolabilité d'une conscience particulière par la force d'autrui. Par conséquent, tout individu a le droit de suivre la voix de sa conscience non seulement du fait que sa raison soit libre par rapport aux autres, mais qu'elle soit avant tout dépendante de Dieu. Or, toutes les consciences humaines, orthodoxes ou hérétiques, tendent à avoir la même certitude intérieure. À ce propos, Bayle accorde le même droit aux différentes croyances :

« L'hérésie revêtue de l'apparence de la vérité, n'étant point distincte de l'âme hérétique [...] ne connaît point elle-même qu'elle n'est qu'un fantôme de vérité, et ainsi l'âme hérétique ignore qu'elle se trompe ; or étant pleinement persuadée qu'elle est en bon état, elle a tout un autre droit de se commander à elle-même tels et tels actes, qui selon l'ordre éternel des moralités, doivent être à la suite de certaines persuasions. »⁶

¹ Pierre Bayle, *De la tolérance. Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ « Contrains-les d'entrer »*. Introduction et commentaires de Jean-Michel Gros. Presses Pocket (Agora), 1992, 433 pages.

² Il s'agit d'un verset qui apparaît dans la parabole du Grand Souper de L'Évangile selon Luc. Dans cet épisode de la Bible, le Maître de maison dit à son serviteur à propos des invités qui se dérobent : « Va dans les chemins et le long des haies, et ceux que tu trouveras, contrains-les d'entrer, afin que ma maison soit remplie. Car, je vous le dis, aucun de ces hommes qui avaient été invités ne goûtera de mon souper. »

³ Bayle est proche du dictionnaire de Furetière qui définit la raison comme « lumière naturelle » « discern[ant] le bien du mal, le vrai d'avec le faux » (L'article « Raison »). Voir aussi Descartes, *Discours de la méthode* (1637), première partie : « [...] la puissance de bien juger, et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égal en tous les hommes. »

⁴ Pierre Bayle, *Commentaire philosophique*, Œuvres diverses Tome II, La Haye, Par la compagnie des Libraires, 1737, p. 379.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 434.

Il en résulte que « le droit de la conscience errante de bonne foi est tout de même que celui de la conscience orthodoxe »¹. Cette symétrie choque le milieu des théologiens qui, catholiques ou protestants, réagissent aux écrits de Bayle à travers des pamphlets qui présentent ce dernier comme un penseur redoutable qui justifie l'athéisme, mettant ainsi en doute sa foi et son honnêteté. En ce qui concerne la question de la foi, Bayle met en place le principe d'une vérité objective et stipule le caractère innocent ou vertueux de tous les actes posés en conformité avec l'examen de la conscience. L'homme doit être fidèle à son Dieu, non à une vérité qui lui est inaccessible, mais à ce qui lui semble être une vérité. Ainsi, la « thèse à prouver et à éclaircir », selon Bayle, est-elle la suivante : « Tout ce que la conscience bien éclairée nous permet de faire pour l'avancement de la vérité, la conscience erronée nous le permet, pour ce que nous croyons la vérité »². Afin de justifier ce droit, Bayle pose une nouvelle aporie, celle de la condition de l'erreur : « Dieu nous propose de telle manière la vérité, qu'il nous laisse dans l'engagement d'examiner ce qu'on nous propose, et de rechercher si c'est la vérité ou non »³. De plus, Bayle mène une stratégie de vulgarisation dans le but d'amener ses adversaires à penser à « plusieurs faussetés importantes qui absolvent de tout crime, lorsqu'on les croit vraies »⁴. Pour ce faire, il propose une série d'allégories parmi lesquelles, celle de cette « femme qui couche avec un imposteur qu'elle prend bonnement pour son mari, trompée par la ressemblance [qui existe entre eux] »⁵. Pour Bayle, le crime est imputable seulement au mari tandis que la femme serait innocente. Cela suppose qu'il faut avoir vraiment conscience du mal qu'on commet pour en être châtié. Ainsi, action et intention sont à dissocier. L'argument qui justifie ce principe est non seulement implacable, mais audacieux, puisqu'il touche à l'un des plus grands péchés, l'adultère. De là s'établit le droit de la conscience errante qui repose sur l'ignorance de bonne foi. Quant aux plus grands théologiens catholiques, ils définissent l'errement comme l'acte intolérable de prendre « le faux pour le vrai »⁶. Pour eux, une conscience errante est celle qui admet l'erreur et qui suit le faux chemin. En d'autres termes, ils se la représentent comme une âme égarée qui menace l'unité de la communauté.

Bayle est donc un penseur qui a su échapper aux appartenances aveuglantes à une époque chargée de conflits religieux et instaurer une philosophie capable de défaire les structures

¹ *Ibid.*, p. 427.

² *Ibid.*, p. 422.

³ *Ibid.*, p. 436.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Augustin, *De l'espérance de la charité*, traduit en français par Arnauld, André Pralard, 1681, *Œuvres de messire Antoine Arnauld, Docteur de la Maison et Société de Sorbonne*, Paris-Lausanne, Sigismond d'Arnay & compagnie, 1775-1783, 43 vol., t. 11, p. 779.

aliénantes. Au lieu de mettre en place une pensée holiste qui explique l'homme selon les dogmes communautaristes, il propose des principes qui libèrent l'individu à une époque où sévit le fanatisme religieux. Bien évidemment, l'auteur a dû assumer ses positions philosophiques et subir une persécution impitoyable. Son unique faute a peut-être été d'essayer de construire des réflexions philosophiques à propos de la religion à une période de l'histoire où la philosophie est perçue comme une forme d'hérésie.

Bibliographie

BAYLE Pierre, *Commentaire philosophique*, Œuvres diverses Tome II, La Haye, Par la compagnie des Libraires, 1737.

— *Pensées sur l'athéisme*, édition présentée, établie et annotée par Julie Boch, Col. XVII^e siècle dirigée par Jean DAGEN, Paris, éd. Desjonquères, 2004.

— *Pensées Diverses*, Rotterdam, éd. Prat-Rétat, 1680.

BOST Hubert, « Intolérance, tolérance et liberté de conscience dans le Dictionnaire de Bayle », *Aufklärung*, Vol. 16, 2004, pp. 137-159.

HEBDING Rémy. Conviction et tolérance. In : *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*. N°8, 1985. pp. 30-36 ; doi : <https://doi.org/10.3406/chris.1985.1047>
https://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_1985_num_8_1_1047.

LABROUSSE Elisabeth, *Pierre Bayle et l'instrument critique*, Paris, éd. Seghers, 1965.

— *Pierre Bayle. Hétérodoxie et rigorisme*, La Haye, Albin Michel, 1996.

MORI Gianluca, « Bayle et Hume devant l'athéisme », *Archives de Philosophie*, 2018/4 (Tome 81), p. 749-774. DOI : 10.3917/aphi.814.0749. URL : <https://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2018-4-page-749.htm>.

Notice bio-bibliographique de l'auteur

Taha BOUAZIZI est professeur d'enseignement secondaire, doctorant à la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de Manouba (Tunisie), rattaché au laboratoire de recherche ATTC (Analyse textuelle, traduction et communication). Il s'intéresse à la littérature d'idées et prépare une thèse qui a pour titre *La critique de la Raison chrétienne chez Pierre Bayle*. En octobre 2021, il a participé au colloque international « Écrivains polémistes et essais polémiques dans la littérature mondiale », organisé par l'Université Bordeaux Montaigne.
tahamoupad@gmail.com